



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renforcement de la chaîne des urgences

### **L'hôpital de zone de Morges inaugure son "SMUR"**

**Le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de Morges a été inauguré aujourd'hui à l'Hôpital de zone. Il est le troisième de la série des six qui sont en voie d'être structurés d'ici le printemps prochain, en plus des services de Lausanne et Nyon qui fonctionnent déjà comme tels. Le rayon d'action du nouveau Service correspond à celui des ambulances de Morges. Ce SMUR pourra également être appelé à renforcer d'autres services d'ambulances des régions voisines.**

Dans le cadre des Nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS), adoptées par le Grand Conseil en novembre 1997, le renforcement de la chaîne des urgences constitue une des priorités stratégiques. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) donne corps à cette priorité en assurant, pour chaque SMUR, le financement de deux postes de médecin-assistant et de deux postes de chauffeur-ambulancier ainsi que du véhicule et de ses équipements.

Le renforcement de la chaîne des urgences comprend la mise en place de huit SMUR rattachés chacun à un hôpital de zone, l'engagement structuré de médecins dans les régions hors des rayons d'intervention des SMUR et la désignation d'une vingtaine d'ambulances d'urgence et de sauvetage desservies par des professionnels. Il est prévu que l'ensemble de ces moyens soient engagés par la Centrale 144 de Lausanne. Rappelons qu'un SMUR désigne plus concrètement un véhicule de type commercial, équipé d'appareils médicaux et de réanimation, conduit par un chauffeur-ambulancier avec à son bord un médecin. Le SMUR intervient en renfort d'une ambulance appelée pour un cas grave (maladie ou accident).

M. Jean-Jacques Roch, préfet du district d'Aubonne ainsi que le Dr Philippe Reigner, mandataire du Service de la santé publique pour la mise en œuvre des SMUR dans le canton de Vaud, ont remis la clé du véhicule SMUR à la direction de l'hôpital de

Morges, en présence des membres du Comité Directeur de Régionalisation des Urgences et de représentants du Service de la santé publique du canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 décembre 1999

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Georges Vittoz, Service de la santé publique, 021 / 316 42 75